



FORMATION PROFESSIONNELLE ET RÉGLEMENTAIRE

Jeudi, 7 mars 2024 de 08h30 à 17h30

Au Warwick Hotel, 14 rue de Lausanne, 1201 Genève
(tél. : 022 716 82 93)

Possibilité de participer à la journée complète ou à la demi-journée

Connaissances réglementaires

LBA / LSFIn / LEFin

08:30 Accueil des participants et allocution de bienvenue par **Elio BARZILAY**, membre du Comité de l'ARIF
(Café de bienvenue servi à l'arrivée et pause-café prévue au cours de la matinée)

Caroline PERRIARD, Director, Data protection, BRP Bizzozero & Partners SA

"La nouvelle loi suisse sur la protection des données et son impact sur les gestionnaires de fortune et les trustees"

Birgit SAMBETH, Associée, Altenburger Ltd legal + tax & Médiatrice assermentée

"Règles et procédures de médiation dans le cadre de la LSFIn"

Patrick GENAZZI, CEO, BRP Bizzozero & Partners SA

"Règles et risques cross-border pour les gestionnaires de fortune et les trustees"

Questions et réponses

12:30	Pause-lunch (inclus pour les participants à la journée)
-------	---

Connaissances professionnelles et techniques

MARCHÉS FINANCIERS

13:30 Allocution de bienvenue par Elio BARZILAY, membre du Comité de l'ARIF
(Café de bienvenue servi à l'arrivée et pause-café prévue dans l'après-midi)

Michel MUNZ, Managing Director, Head Portfolio Management Switzerland & EMEA, Julius Baer

"Perspectives sur les stratégies d'allocation d'actifs"

Annie RACCAH, Managing Partner, Capital Y

"Pourquoi les titres à revenu fixe sont-ils l'une des classes d'actifs les plus négligées ?"

François AUBERT, Consultant, Welkin

"La digitalisation : un changement pour la gestion de la relation client dans la banque privée ?"

Questions et réponses

17:30 Fin du séminaire

Tarifs (inclus TVA 8.1%)

Membres et auditeurs ARIF / OSIF / GSCGI : CHF 585.- (demi-journée) ou **CHF 753.- (journée complète, lunch inclus)**

Autres : CHF 778.- (demi-journée) ou **CHF 947.- (journée complète, lunch inclus)**

Reconnaissance

Cette formation modulable en demi-journée ou en journée complète a pour but de dispenser aux Intermédiaires Financiers soumis à la LBA et aux dispositions légales des LSFIn/LEFin, aux Sociétés de Gestion de Fortune et aux Trustees, ainsi qu'aux Auditeurs, une formation continue sur les tous les aspects réglementaires et professionnels concernant les Etablissements Financiers. Une attestation de participation sera fournie.



CWMA-22-ARIF-3002
CWMA-22-ARIF-3003